



**Madame Geneviève Leblanc**  
Association 55 citoyens pour Limoges

Unieux, le 24 juin 2016

**CECILE**  
**CUKIERMAN**

Objet : Liaison ferroviaire Bordeaux - Limoges - Lyon

**SENATRICE DE LA**  
**LOIRE**

Madame,

COMMISSION  
DES LOIS  
CONSTITUTIONNELLES,  
DE LEGISLATION,  
DU SUFFRAGE  
UNIVERSEL, DU  
REGLEMENT ET  
D'ADMINISTRATION  
GENERALE

Vous m'avez interpellée, en commun avec le collectif Bordeaux - Limoges- Lyon sur la liaison ferroviaire Bordeaux - Lyon.

Tout d'abord, je tiens à vous affirmer que je partage votre inquiétude concernant la désertification ferroviaire du Massif Central et par conséquent, l'avenir des lignes transversales dont la Bordeaux - Lyon via Limoges et Clermont-Ferrand.

Aujourd'hui, l'offre SNCF Bordeaux - Lyon contourne le Massif Central et contraint le voyageur à transiter par Paris, par Toulouse ou éventuellement par Tours, rançon de l'option « tout grande vitesse. » de la SNCF.

CONSEILLERE  
REGIONALE  
AUVERGNE-RHONE-  
ALPES

Cette situation est effectivement très pénalisante pour les habitants, des départements Concernés (Creuse, Haute-Vienne, Allier...) Le désenclavement initialement engagé par le ferroviaire est mis à mal et le transport routier prend effectivement le relai du rail sans tenir compte de l'impact environnemental. Le développement des « cars Macron » participe également à cette désertification ferroviaire, y compris la concurrence interne développée par la SNCF entre ses trains et ses cars.

Face à cette situation, qui n'est pas propre à la seule desserte du Massif Central, j'ai déposé, en octobre 2015, avec mon groupe, une proposition de loi « *permettant de maintenir et de développer sur l'ensemble du territoire national une offre de transport ferroviaire régional de qualité* ». Malheureusement, celle-ci a été rejetée lors de son examen, en décembre 2015, puisque seuls les élus de mon groupe et les élus écologiste ont voté favorablement.



Concernant l'offre TER, si les régions ont globalement bien géré cette compétence depuis 2002, les baisses de dotations ne manqueront pas de se faire sentir sur ce budget qui est devenu au fil des ans un des plus importants dans l'ensemble des régions.

Aussi, il apparaît particulièrement incohérent de la part du gouvernement actuel de promouvoir plus de décentralisation mais en octroyant toujours moins de ressources aux collectivités pour assumer de nouvelles compétences. Une telle situation laisse présager une dégradation du service public national et local. Il est à craindre que des liaisons soient purement et simplement abandonnées.

Pour ce qui concerne les liaisons entre Bordeaux et Lyon, le rapport Duron, en préconisant le maintien de seulement quatre lignes TET va accentuer encore la régionalisation du transport alors que les moyens financiers ne suivent pas. Cette hyper-régionalisation de l'ensemble de l'offre de transport ferroviaire hors TGV laisse craindre une grande disparité territoriale et l'abandon d'un certain nombre de lignes, menaçant ainsi l'idée même d'un service public national.

L'État doit donc prendre toutes ses responsabilités et assurer, au travers de son contrat d'objectif avec la SNCF, le maintien d'un maillage de l'ensemble du territoire.

C'est pour cela que je suis favorable à ce que la liaison transversale Bordeaux Lyon reste du domaine des TET et que les travaux nécessaires pour garantir la fiabilité du réseau soient entrepris rapidement. Les ressources financières existent pour peu que la volonté politique soit affirmée.

Je vous prie de croire, madame, en l'expression de mes sincères salutations.

Cécile Cukierman

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.